

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

**Lecture du Dimanche**

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

**Paraissant le Samedi.**



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

**DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.**

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

## SOMMAIRE

Allocution prononcée par N. T. S. P. le Pape Léon XIII, à l'occasion de son couronnement — Dimanche des Rameaux. — La semaine sainte : Dimanche des Rameaux, Jeudi Saint, Vendredi Saint, Samedi Saint. — L'Eglise et la Bible. — Mgr J. J. Lartigue. — Le travail des ouvriers catholiques les jours de fêtes d'obligation. — Communication : Le Rév. Père Burtin, O. M. I. chez les Onéidas, suite. — Consultations. — Nouvelles religieuses : France, Angleterre, Japon.

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI 31 MARS — Collège de l'Assomption.  
 SAMEDI 5 AVRIL — Frères des Ecoles Chrétiennes.

### FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE 30 MARS — Dimanche des Rameaux, 1 cl. sem.  
 LUNDI 31 " — De la Férie.  
 MARDI 1 AVRIL — "  
 MERCREDI 2 " — De la Férie.  
 JEUDI 3 " — Jeudi Saint.  
 VENDREDI 4 " — Vendredi Saint.  
 SAMEDI 5 " — Samedi Saint.

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 30, annonce de la semaine sainte, de Pâques et de la quinzaine pour les lieux saints.

**Cathédrale.** — Dimanche 30, bénédiction des rameaux par Mgr l'Archevêque de Montréal.

Lundi 31, à 7 hrs P. M., clôture du mois de St-Joseph.  
 Mercredi 2 avril, à 4 hrs P. M. office des Ténèbres.

Jeudi 3, à 8 hrs A. M., bénédiction solennelle des Saintes Huiles et lavement des pieds. A 4 hrs P. M. Ténèbres, à 8 hrs P. M. prière au reposoir.

Vendredi 4, à 8 hrs, messe des Présanctifiés par Mgr l'Archevêque. A 4 h. Ténèbres, à 7 hrs P. M. sermon de la Passion.

Samedi 5, à 8 hrs, office pontifical.

**Notre-Dame.** — Dimanche des Rameaux, grand'messe à 9½ hrs. Le soir à 7 hrs et quart, ouverture de la retraite des hommes et des jeunes gens, pour se préparer à Pâques. Lundi, mardi, mercredi à la même heure, exercices de la retraite.

Mercredi 2, Ténèbres, à 4 hrs, les trois jours.

Jeudi 3, messe à 7 hrs. Vendredi 4, messe à 7 hrs. Samedi 5, messe à 6 hrs et demie. Complies à 3 heures et demie.

**St-Joseph.** rue Richmond. — Dimanche 30, à 7 hrs P. M. Vêpres. Sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Lundi 31 à 7 hrs et quart P. M. clôture du mois de St-Joseph.

Jeudi 3, Office du matin à 9 hrs. Le soir à 7 hrs et quart, prière au reposoir, amende honorable.

Vendredi 4, Office du matin à 8 hrs. A 3 hrs P. M. chemin de la croix, à 7 hrs, sermon de la passion.

Samedi 10, Office à 7 hrs. Bénédiction des fonts baptismaux.

**Bon Pasteur.** — Mardi 1er avril, à 9 hrs, confirmation et messe pontificale à l'occasion du 17e anniversaire de l'élection de Mgr l'Archevêque de Montréal.

## ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

**NOTRE TRES SAINT PERE LE PAPE LEON XIII**

A L'OCCASION DE

**L'anniversaire de son couronnement.**

Le 2 mars, dans l'audience solennelle accordée au Sacré-Collège, le Saint-Père s'est exprimé en ces termes :

“ Que le Sacré Collège des cardinaux reçoive nos sentiments les plus reconnaissants pour les souhaits qu'il Nous a si noblement exprimés par l'organe de son digne doyen, à l'occasion de l'anniversaire de ce jour.

“ Ce double anniversaire que vous venez de Nous rappeler, Monsieur le cardinal, Nous avertit de Notre grand âge et des non brèves années que Nous avons déjà passées, en des temps bien difficiles, sur la chaire de saint Pierre. Notre vie est dans les mains de Dieu et depuis longtemps déjà elle est toute consacrée au service de l'Eglise. Notre vœu le plus ardent est que chaque jour de la vie qui Nous reste serve à l'exaltation de cette même Eglise, à l'accroissement de la foi, au salut des âmes. Et, puisque les temps présents sont des temps d'une guerre plus que jamais acharnée et que les ennemis sont nombreux, puissants et unis partout en une formidable ligue contre l'Eglise de Jésus-Christ et contre la Papauté, la grâce que Nous implorons et que Nous désirons Nous être obtenue du Ciel par les prières de Nos fils, c'est que jamais ne Nous vienne à manquer, avec l'âge, la vigueur nécessaire pour les grandes luttes, ni la force pour suffire aux sollicitudes immenses que porte en soi le ministère apostolique.

En vérité, monsieur le Cardinal, Nous avons cru dès le commencement de Notre Pontificat, que Notre tâche toute spéciale était de montrer au monde les grands trésors de la doctrine catholique, soit parce que beaucoup ne la connaissent pas, soit parce que beaucoup d'autres la dénaturent, la calomnient et la combattent ; et surtout parce que Nous sommes convaincu que de cette doctrine bien entendue et fidèlement pratiquée résulterait infailliblement la plus heureuse et la plus complète solution

des grands problèmes qui agitent la société humaine, et le remède efficace à tant de maux qui la tourmentent.

C'est ce que nous avons montré notamment en ce qui concerne la stabilité et la bonne marche de la société domestique, la constitution des Etats, les périls du socialisme, le bien-être des classes ouvrières.

Il est souverainement déplorable que la raison humaine, rebelle à tout frein et refusant de s'assujettir à Dieu lui-même, dont elle dépend essentiellement, se révolte contre la lumière de la vérité divine, l'atténue audacieusement et en vienne à lui opposer ses propres innovations et les conquêtes des temps nouveaux. L'expérience d'un siècle a prouvé ce que peuvent attendre de ces innovations la prospérité des peuples, la tranquillité des Etats, le bonheur des familles. Au reste, c'est une grande et funeste aberration de croire que les enseignements catholiques sont incompatibles avec les progrès et la condition de la société présente ; ils ne sont incompatibles qu'avec les erreurs que la malice ou l'ignorance ont mêlées à ces progrès. La vérité et les principes régulateurs de la société humaine sont de tous les temps, et ils ont la vertu toujours jeune et toujours nouvelle d'assurer à chaque époque la vie et le salut. Ce serait le malheur de la société si, au milieu des folies de l'orgueil et de la licence humaine, le soleil de la vérité catholique ne resplendissait pas toujours sur la terre, pour l'éclairer de sa lumière et l'échauffer de ses rayons féconds. Aussi ne saurions-Nous jamais Nous désister d'annoncer au monde la doctrine dont Jésus-Christ a fait dépositaire, interprète et maîtresse son Eglise, avec la mission de l'enseigner à tous les peuples *Euntes docete omnes gentes*.

Le ministère de la parole constitue une grande partie du devoir apostolique, et à ce devoir, avec l'aide du Ciel, Nous ne faillirons jamais. Quand bien même il y en a beaucoup qui méprisent cette parole ou la tournent en dérision ; quand bien même, par un suprême outrage, ils y voient la rébellion aux pouvoirs terrestres, tandis qu'en réalité elle n'est que l'hommage et la sujétion dus à Dieu ; ou l'avilissement de la raison, tandis qu'elle n'en est que la perfection et la suprême dignité, ou la servitude, là où elle n'est que vraie liberté, la seule digne de l'homme ; c'est là une raison de plus pour mettre en lumière la vérité des enseignements célestes, car cette vérité, si la société doit être encore sauvée, finira par triompher tôt ou tard des égarements de la perversité humaine.

Plût au Ciel que ceux qui ont en mains les destinées des nations, au milieu d'un si grand débordement des idées les plus subversives, missent leurs soins, dans l'intérêt de la société, à faire cesser la guerre qui, dans toutes les branches de l'enseignement public, par la presse et par tant d'autres moyens, est dirigée contre la doctrine catholique ! Plût à Dieu qu'ils se décidassent à mettre l'Église et spécialement son Chef suprême dans des conditions de liberté et d'indépendance telles qu'il puisse exercer sans obstacles la mission qu'il a reçue de Dieu pour le salut du monde !

Avec ce vœu, qui est aussi le vôtre à tous, Nous renouvelons au Sacré-Collège Nos remerciements, et en témoignage de l'affection toute spéciale que Nous lui portons, Nous sommes heureux d'accorder aussi en cette occasion la bénédiction apostolique à vous, monsieur le Cardinal, à tous vos collègues, ainsi qu'aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont ici présents.

---

## DIMANCHE DES RAMEAUX

---

« Dites à la fille de Sion . Voici votre roi qui vient à vous, plein de douceur.  
(S. Matth., xxxi).

I. Contemplons l'Auguste Roi, à son entrée solennelle dans Jérusalem. C'est le Messie, le roi d'Israël, le Dieu d'amour, le Sauveur du monde, l'Agneau destiné au sacrifice, le céleste Epoux de la fille de Sion. Il est grand par Lui-même, et n'a pas besoin, comme les princes de la terre, d'emprunter des pompes mondaines pour relever sa grandeur aux yeux des hommes. Sa douceur seule lui assujettit les peuples, et son humilité pleine de charme triomphe de tous les cœurs. Scène toute prophétique et consolante ! Jérusalem, avant de tomber dans l'abîme projette un dernier éclat ; elle nous laisse entrevoir, comme à la lueur d'un rapide éclair, une image de ses destinées futures, alors que ses enfants, convertis à Dieu, courront avec une sainte ardeur audevant de Jésus-Christ et béniront d'une voix unanime le Roi d'Israël qui vient au nom du Seigneur.

Ouvrons avec empressement nos âmes à notre Sauveur bien-aimé, et demandons que son règne arrive en nous et hors de nous !

II. Le peuple qui rend aujourd'hui ses hommages à Jésus-

Christ, comme au Messie et au Fils de Dieu, le renoncera dans quelques jours ; et à son enthousiasme chaleureux succédera un refroidissement subit et une haine sans mesure. Telles sont les variations étranges du cœur de l'homme ! Sondons nos propres dispositions. Interrogeons nos souvenirs. Sommes-nous toujours dans les mêmes sentiments par rapport à Jésus-Christ ? Ne cédonous-nous pas bien souvent à des influences qui renversent soudainement toutes nos promesses de fidélité ? Combien d'âmes, toujours généreuses quand elles contemplant le Seigneur dans sa gloire, le quittent avec précipitation aux approches de la croix ! Combien d'âmes semblent résolues de le suivre jusqu'au sacrifice, et se trouvent parmi ceux qui le crucifient !

Au-dessus de ces tristes réalités apparaît la fille de Sion ; elle est le type de la fidélité. Aussi c'est à elle que le prophète annonce le règne glorieux de Jésus-Christ ; car, comme elle prend part aux humiliations du Calvaire, elle participera aux solennités du ciel.

---

## LA SÉMAINE SAINTE

---

### **Dimanche des Rameaux.**

Dans le glorieux mystère de ce jour, la sainte Eglise veut que nos cœurs se soulagent par un moment d'allégresse et que Jésus soit salué par nous comme un Roi. Elle a donc disposé le service divin de cette journée de manière à exprimer à la fois la joie et la tristesse. Toute la fonction est partagée comme en trois actes distincts.

1o *La bénédiction des Rameaux.* Ces branches d'arbres reçoivent par les oraisons, accompagnées de l'encens et de l'aspersion de l'eau bénite, une vertu qui les élève à l'ordre surnaturel, et les rend propres à aider à la sanctification de nos âmes, et à la protection de nos corps et de nos demeures. Les fidèles doivent tenir respectueusement ces rameaux dans leurs mains durant la procession, et à la messe durant le chant de la Passion, et les placer ensuite avec honneur dans leurs maisons

2o *La procession.* — Elle a pour objet de représenter la marche du Sauveur vers Jérusalem, et son entrée dans cette ville. En signe d'allégresse, les rameaux qui viennent d'être bénits sont portés par tous ceux qui prennent part à cette procession. Au mo-

ment de rentrer dans l'église, le pieux cortège entrouve les portes fermées, jusqu'à ce que le sous-diacre ayant frappé la porte avec le baton de la croix, cette porte s'ouvre, et la procession fait son entrée en célébrant celui qui est la Résurrection et la Vie.

30. *L'offrande du Saint-Sacrifice.* — Tous les chants qui l'accompagnent sont empreints de désolation, et la Passion est donnée avec un narratif particulier qui en fait un véritable drame : l'historien raconte les faits sur un mode grave et pathétique ; les paroles de Jésus ont un accent noble et doux qui contraste d'une manière saisissante avec le ton élevé des autres interlocuteurs et avec les clameurs de la populace juive. Durant le chant de la Passion, tous les assistants doivent tenir leur rameau à la main afin de protester contre les humiliations dont le Rédempteur est l'objet de la part de ses ennemis.

### **Jeudi Saint.**

10 *Office des ténèbres.* — On donne vulgairement le nom de Ténèbres à l'office des Matines et Laudes des trois derniers jours de la semaine sainte, à cause du rite mystérieux qui lui est propre. On place dans le sanctuaire, près de l'autel, un vaste chandelier triangulaire sur lequel sont disposés quinze cierges en cire jaune. A la fin de chaque psaume ou cantique on éteint successivement un des cierges du grand chandelier ; un seul, celui de l'extrémité supérieure, reste allumé. Pendant le *Benedictus*, les six cierges de l'autel sont pareillement éteints. Alors le cérémoniaire prend l'unique cierge allumé, et il le tient appuyé sur l'autel durant le chant de l'antienne qui se répète après le cantique. Puis il part et va cacher ce cierge, sans l'éteindre, derrière l'autel, où il le tient pendant le *Miserere* et l'oraison qui suit. On frappe alors avec bruit sur les sièges du chœur ; le cierge reparait, et annonce par sa lumière toujours conservée, que l'office des Ténèbres est terminé. Ces cérémonies symbolisent les diverses circonstances de la Passion du Sauveur.

20 *Bénédiction des Saintes Huiles.* — Cette bénédiction, qui se fait le Jeudi Saint, et à la messe, requiert le ministère de l'évêque, et n'a lieu que dans les églises cathédrales. L'Huile des malades forme la matière du sacrement de l'Extrême-Onction.

Le Saint Chrême est employée dans la confirmation, sur les nouveaux baptisés, dans le sacre des évêques, dans la consécration des calices et des autels, dans la bénédiction des cloches, et enfin dans la dédicace des églises.

L'Huile des catéchumènes n'est la matière d'aucun sacrement mais elle sert dans les cérémonies du baptême, à l'ordination des prêtres, et au sacre des rois et des reines.

Douze prêtres en chasuble, sept diacres et sept sous-diacres revêtus des habits de leurs ordres assistent à la fonction qui est des plus imposantes.

30. *Procession.* — A la messe, le célébrant a consacré deux hosties, dont il a placé l'une dans un calice qu'il a soigneusement enveloppé. Dans l'église a été préparé un reposoir pompeux, où l'Hostie Sainte est transportée solennellement après la messe, c'est le triomphe de l'Eucharistie.

40. *Dépouillement des autels.* — Après les Vêpres qui se récitent au retour de la procession, a lieu la cérémonie du dépouillement des autels, pour annoncer que le Sacrifice est suspendu.

50. *Lavement des pieds.* — A Rome le Souverain Pontife lave les pieds à treize prêtres de treize nations différentes ; ailleurs douze pauvres sont ordinairement choisis pour représenter les douze apôtres. Le célébrant ceint d'un linge s'agenouille devant eux, et baise le pied après l'avoir lavé.

### Vendredi Saint.

L'office de la matinée se divise en quatre parties :

10. *Les Lectures.* — On lit d'abord deux passages des prophètes, et l'on donne ensuite le récit de la Passion.

20. *Les Prières.* — C'est une série d'oraisons qui, se dirigeant sur les besoins du genre humain tout entier, montrent que l'Eglise est véritablement la mère des hommes et l'épouse charitable du Fils de Dieu. Tous, même les Juifs, ont part à ces supplications.

30 *L'adoration de la Croix.* — La croix, que le célébrant a dépouillée de son voile, est placée sur les degrés de l'autel. Le célébrant et tous les clercs après lui, ôtent leurs chaussures et viennent, après trois prostrations, baiser la croix qui est ensuite présentée à la vénération des fidèles.

40 *Messe des présanctifiés.* — Le souvenir du grand sacrifice accompli aujourd'hui sur le Calvaire occupe tellement la pensée de l'Eglise en ce douloureux anniversaire, qu'elle renonce à renouveler sur l'autel l'immolation de la divine Victime ; elle se borne à participer au mystère sacré par la communion. La Sainte Hostie est transportée du Reposoir à l'autel principal, où le célébrant se communique après avoir récité quelques prières.

### Samedi Saint.

10. *La bénédiction du feu nouveau et de l'encens.*— Dans l'église, toutes les lampes ont été éteintes, ce qui figure l'abrogation de la loi ancienne ; et l'arrivée du feu nouveau représente la publication miséricordieuse de la loi nouvelle de Jésus-Christ, lumière du monde. L'encens représente les parfums que Madeleine et les autres saintes femmes ont préparés pour embaumer le corps du Rédempteur. Il est en cinq larmes ou grains, destinés à être placés sur le cierge pascal.

20. *Le cierge pascal.*— Il est appelé à représenter le Christ. Dans le chant de l'Exultet, l'annonce de la Pâque retentit au milieu des éloges que le diacre prodigue à ce cierge glorieux. C'est au cours de ce chant que le diacre enfonce dans le cierge les cinq grains d'encens, et les y dispose de manière à former une croix. Après quelques paroles, le diacre, s'interrompant de nouveau et prenant des mains de l'acolyte le roseau qui porte la triple lumière, allume le cierge pascal à une des branches : Ceci signifie l'instant de la résurrection du Christ. Avec le feu nouveau on allume ensuite les lampes qui sont suspendues dans l'église.

30. Après le chant de douze prophéties, vient la bénédiction de l'eau baptismale, et s'il y a lieu, l'administration du baptême et de la confirmation ; le chant des litanies, et enfin la messe. Au *Gloria*, les cloches, muettes depuis trois jours, retentissent en volée joyeuse, et l'enthousiasme fait palpiter tous les cœurs. *L'Alleluia* est bientôt entonné ; les tristesses passées s'évanouissent, et l'église toute entière, par ses chants et ses cérémonies, semble vouloir anticiper sur les joies profondes du grand jour de la Résurrection.

## L'ÉGLISE ET LA BIBLE

Les protestants reprochent à l'Église d'interdire aux catholiques la lecture des Saintes Ecritures en langue vulgaire. Ce reproche est plein d'exagération, et, dans la mesure où il pourrait sembler justifié au premier abord, tourne en réalité à l'honneur de la véritable épouse de Jésus-Christ.

Où la foi à l'inspiration divine des Saintes Ecritures s'est-elle conservée pure et vive comme aux premiers jours ? Est-ce dans l'Église catholique qui les a traitées comme la perle précieuse

qu'on ne livre pas sans précaution à toutes les mains, ou dans les sectes protestantes ? Il suffit, pour en juger, de la moindre connaissance de l'état réel des croyances en Angleterre et en Allemagne.

Luther, en se révoltant contre le jugement de l'Eglise, auquel il avait soumis sa cause, a proclamé que l'Écriture était l'unique règle de foi. De cette improvisation passionnée du moine apostat est né le principe de mettre la Bible, indistinctement, entre toutes les mains.

Cependant, de telles conséquences en sont bientôt sorties, dans l'ordre doctrinal et dans l'ordre social, que de graves protestants dont les témoignages subsistent, ont déploré l'excès du principe qui les engendrait. Jamais les Juifs de l'Ancien Testament n'avaient ainsi permis, sans précaution ni sans réserve, la lecture des livres inspirés. L'enseignement des synagogues répondait chez eux à ce besoin d'interprétation que le texte sacré portera toujours avec lui. " Comment pourrais-je comprendre si personne ne m'explique ? " dit dans les Actes des Apôtres ce laïque religieux auquel la Providence envoya le diacre Philippe, et qui cependant n'était point un ignorant.

Pour nous comme pour ceux de nos frères séparés qui restent fidèlement chrétiens, et bien plus que pour une multitude de protestants modernes, la Bible est une règle de foi infaillible, mais ce n'est pas la règle unique et totale. Cette règle complète est la parole de Dieu, tant écrite que non écrite à laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ a ajouté, dans sa sainte Eglise, une autorité vivante pour veiller sur le dépôt de la foi et l'expliquer dans toutes les questions difficiles et controversées.

Que la parole de Dieu écrite porte avec elle une grâce et une onction particulières pour éclairer et toucher les âmes fidèles, l'Eglise l'a toujours reconnu. Aussi n'a-t-elle cessé de mettre entre les mains de tous ses enfants, dans ses livres d'office et de prières, les parties des Saintes-Ecritures les mieux appropriées aux besoins de tous. Elle a toujours encouragé la lecture des autres parties, non seulement chez ses ministres, auxquels elle fait de l'étude de la Bible un devoir d'état, mais encore chez les fidèles capables d'en profiter. Le degré d'instruction nécessaire pour lire le texte sacré dans l'original ou dans les anciennes versions a toujours été admis comme une garantie suffisante à cet égard. Quant aux versions en langue vulgaire, elles étaient déjà

composées et répandues en grand nombre avant les origines du protestantisme. Ce sont précisément les excès de cette prétendue réforme qui ont motivé, pour un temps, de la part de l'Eglise, relativement à l'usage de ces versions, des restrictions plus étroites que celles qu'imposent en tout temps les règles de la droite conscience et du sens chrétien. Mais à ces restrictions elle a toujours admis des dispenses en faveur des laïques assez éclairés, et depuis plus d'un siècle elle a commencé à rendre à tous la large mesure de liberté dont nous usons aujourd'hui. La seule règle généralement imposée aux catholiques pour la lecture de la Bible en langue vulgaire est l'usage de versions approuvées par le Saint-Siège, ou dont la conformité avec la tradition de l'Eglise soit autrement garantie. La sagesse de cette règle trouverait au besoin, sa pleine justification dans ces paroles de l'évêque anglican Walton, l'un des plus judicieux comme des plus savants de ses corréligionnaires : " La parole de Dieu ne consiste pas seulement dans la lettre, mais dans le sens de l'Ecriture, et personne ne peut mieux l'interpréter que la véritable Eglise à laquelle Jésus-Christ a confié ce sacré dépôt. "

### MONSEIGNEUR J. J. LARTIGUE

Monseigneur J. J. Lartigue, premier évêque de Montréal est, mort le 19 avril 1840. Au mois prochain, nous aurons donc à célébrer pour la cinquantième fois son service anniversaire. Comme son successeur, Mgr I. Bourget, avait donné sa démission comme évêque de Montréal, plusieurs années avant de mourir, Mgr Lartigue se trouve avoir conservé le droit au service de chaque année, et cela jusqu'à ce que l'un de ses successeurs meure avec le titre d'évêque de Montréal.

Mgr J. J. Lartigue naquit à Montréal le 20 juin 1777, de M. J. Lartigue et de Marguerite Chérier. Ses premières études se firent sous la direction des MM. de Saint-Sulpice. Il n'avait que 14 ans quand son père mourut.

Ayant achevé son cours en 1793, il débuta dans le monde par l'étude de la loi, il entra bientôt dans l'état ecclésiastique et reçut les ordres moindres des mains de Mgr Denant, le 23 septembre 1797. Il fut ensuite nommé secrétaire de l'évêque, fut fait sous-diacre le 30 septembre 1798, diacre le 28 octobre de l'année suivante, et prêtre le 21 septembre 1800.

A la mort de Mgr Denant, qui arriva le 17 janvier 1806, M. Lartigue entra dans la compagnie de Saint-Sulpice. En 1819, il fit le voyage de Londres où il allait soutenir la cause du Séminaire de Montréal. L'année suivante, il fut nommé évêque de Telmesse et sacré le 21 janvier 1821. En 1836, il prenait le titre d'évêque de Montréal.

Le premier évêque de Montréal mourut à l'Hôtel-Dieu le 14 avril (jour de Pâques) 1810.

En 1885, à l'occasion des funérailles de Mgr Bourget, les restes mortels de Mgr J. J. Lartigue ont été transportés de Notre-Dame de Pitié, dans un des caveaux de la nouvelle cathédrale.

Mgr J. J. Lartigue a ordonné 86 prêtres ; ceux qui survivent sont :

MM. J. Vinet.	MM. P. O'Connell.
J. Quevillon.	E. Normandia.
V. Plinguet.	L. M. Archambault
E. Blyth.	J. Toupin.
J. Beauregard.	

Plusieurs des prêtres ordonnés par Mgr Lartigue sont devenus évêques :

Mgr J. Bourget, second évêque de Montréal.

Mgr Phelan, troisième évêque de Kingston.

Mgr Prince, premier évêque de St-Hyacinthe.

Mgr Power, premier évêque de Toronto.

Mgr Charles Laroque, troisième évêque de St-Hyacinthe.

Mgr J. Laroque, second évêque de St-Hyacinthe.

Mgr J. Lartigue a donné la consécration épiscopale à Mgr Gaulin, second évêque de Kingston, et à Mgr I. Bourget.

---

## LE TRAVAIL DES OUVRIERS CATHOLIQUES LES JOURS DE FÊTES D'OBLIGATION

---

La ville de Montréal compte des milliers d'ouvriers catholiques, canadiens-français ou irlandais pour la plupart, employés au service de diverses compagnies industrielles dont les contre-mâtres sont anglais et protestants.

Grâce à Dieu, et à une bonne volonté manifeste de part et d'autre, cette différence d'origine et de croyance religieuse n'a encore amené aucun trouble sérieux ; sauf les grèves qui menacent de passer à l'état chronique, mais sont généralement

d'un caractère bénin et sans aucun rapport avec les nationalités ou la religion, la bonne intelligence entre les compagnons catholiques et leurs chefs protestants a été rarement troublée.

Cependant, des plaintes isolées, mais d'une nature grave et sérieuse, se font entendre de temps à autre ; si elles sont fondées, elles méritent certainement qu'on y fasse droit, et les abus qui les motivent doivent être réprimés.

Nous nous refusons à croire que dans un atelier quelconque, et surtout dans les grandes usines, un ouvrier puisse être traité avec injustice et brutalité pour la seule raison de sa foi, et nous ne pouvons admettre que nos amis les anglais, ayant besoin et ne pouvant en aucune manière se passer des catholiques, poussent le fanatisme jusqu'à tourmenter leurs employés catholiques et leur imposer des règlements vexatoires.

Nous subissons la nécessité de voir nos bons ouvriers revêtir, aux jours de fêtes religieuses, la livrée du travail, tandis que leurs coreligionnaires, plus heureux, vont à l'église accomplir leurs devoirs de piété. Nous avons l'esprit assez large, et l'Eglise est assez tolérante pour admettre, dans la pratique, que nos frères séparés pourraient difficilement suspendre tous leurs travaux et fermer leurs magasins et leurs ateliers à cause de nos solennités ; d'autre part, les catholiques ne sont pas tenus de renoncer à une position qu'ils ne peuvent conserver qu'au prix du travail des jours de fête. Mais un peu de bon sens suffit pour faire comprendre combien est odieuse la conduite d'un contre-maître qui n'inquiète point un employé absent pour ivresse, et renvoie sans pitié celui qui n'a fait que se rendre à l'église pour remplir un devoir de conscience ; qui réserve à dessein quelques heures de travail pour le temps des offices, et laisse libre le reste de la journée ; qui cherche à persuader ses subordonnés que le travail des jours de fête n'est défendu en aucune manière, et qu'il ne faut point écouter les prêtres, les évêques ni même le Pape ; et qui, enfin, envoie de l'un à l'autre des émissaires pour enrôler chacun dans une société secrète dont le but et les chefs sont inconnus, et dans laquelle ces pauvres ouvriers imprudents et faibles, se trouvent engagés pour leur malheur, et souvent sans le savoir.

Voilà ce que nous avons entendu, ces plaintes, encore une fois sont isolées, et nous voulons croire que les faits signalés se produisent rarement. Les anglais de Montréal se sont montrés jus-

qu'ici bienveillants et amis de la tolérance ; ils seront les premiers à faire disparaître ces abus s'il est vrai qu'ils existent.

Que les patrons veuillent donc se rappeler que nos jours de fêtes d'obligation sont chômés comme les dimanches, et qu'ils gagneront de toute manière à laisser aux ouvriers catholiques, dans la mesure du possible, toute la liberté voulue pour accomplir leurs devoirs religieux. Qu'ils ne fassent rien pour détruire chez leurs subalternes le respect de l'autorité, et ne les poussent pas à faire partie d'associations que l'Eglise tient avec raison pour pernicieuses et immorales.

---

## COMMUNICATION

---

### **Le Rév. Père Burtin chez les Onéidas.**

(Suite).

Voici en substance ce qu'il leur dit : “ Lorsqu'il y a vingt ans, je quittais ma patrie et ce que j'avais de plus cher au monde, mon intention était de consacrer ma vie à évangéliser les sauvages, et je fis des démarches dans ce but, mais la Providence qui dispose tous les événements de ce monde, ne permit pas que je misse ce projet à exécution. Ayant été nommé évêque après la mort de Mgr Krautlauer, mon prédécesseur, j'appris qu'il y avait dans mon diocèse une tribu sauvage, celle des Onéidas, qui était en dehors de l'Eglise catholique, et de suite j'ai conçu le désir de les y ramener, je me suis intéressé à leur salut. Car il n'y a qu'une Eglise, non pas deux ni trois, mais une seule qui a été établie par Dieu, qui eut charge d'enseigner les hommes, et cette Eglise c'est l'Eglise catholique, qui seule remonte à Notre-Seigneur et aux Apôtres, le seule à qui a été confié la parole de Dieu, la Sainte Ecriture, avec mission de l'expliquer et de la comprendre. Les autres églises, méthodistes, épiscopaliennes, on pourrait en citer vingt autres, sont des sociétés récentes, fondées par des hommes, il y a un peu plus de trois cents ans, et ne sauraient être la vraie Eglise de Jésus-Christ, l'Eglise de tous les temps et de tous les lieux. Dieu vous a fait la grâce d'y entrer, soyez de dignes enfants de l'Eglise, marchez sur les traces de vos ancêtres, parmi lesquels il y a eu des martyrs qui ont donné leur vie pour la foi ; des vierges qui ont donné l'exemple de toutes les vertus, comme Catherine Tegahkouita, que l'Eglise

n'a pas encore mise au nombre des saints, mais que peut-être elle nous permettra un jour d'honorer. Soyez saints vous-mêmes, priez pour vos parents et vos amis, soyez zélés pour les ramener à l'Eglise et surtout donnez-leur le bon exemple afin qu'ils reconnaissent l'arbre à ses fruits, et qu'en vous voyant remplir tous les devoirs de bons catholiques, ils aient le désir de faire comme vous et d'entrer dans l'Eglise."

Monseigneur donna ensuite lecture d'une lettre à lui adressée par une religieuse de St-Louis, originaire de la nation des Onéidas, pour le remercier du bien qu'il avait fait à sa nation en lui procurant l'avantage de se faire instruire et en lui envoyant un missionnaire. Il engagea les Onéidas à bâtir une chapelle et leur promit de donner de son argent \$100,00 pour les aider.

Au moment de la communion sept des néophytes, c'est à-dire tous, sauf un enfant de onze ans, approchèrent de la sainte table et firent avec ferveur, du moins nous aimons à le croire, leur première communion. Puissé le divin Sauveur leur faire sentir les effets de sa présence en eux et les embraser d'un feu divin.

Après la messe, Monseigneur conféra à tous les néophytes le sacrement de confirmation, qui fut précédé d'une courte instruction, que j'interprétais en leur langue, sur l'excellence de ce sacrement et les effets qu'il produit dans les âmes.

Quand tout fut terminé, l'assistance entière accompagnée comme en entrant de la bande de musique reconduisit Monseigneur au presbytère où les néophytes furent invités à déjeuner, et félicités par les prêtres et plusieurs personnes de la localité qui vinrent les voir. Espérons qu'ils conserveront longtemps le souvenir de ce grand jour et des grandes choses que le Tout-Puissant a opérées dans leurs âmes et se conduisant en vrais enfants de lumière, ils seront le modèle de leurs compatriotes dont plusieurs, bientôt sans doute, pour quelques-uns, suivront leur exemple.

Quant à nous, il nous semble que Dieu a sur cette tribu des desseins de miséricorde, et s'est réservé des élus parmi eux. Les mérites, les prières et les souffrances de leurs saints ancêtres ont attiré sur eux la miséricorde de Dieu et il a permis d'espérer que d'ici à quelque temps, il y aura assez de catholiques parmi eux pour qu'un prêtre puisse, sinon résider dans leur Réserve, du moins leur faire de fréquentes visites et les instruire dans la chapelle qui se bâtit. Les trente enfants qui fréquentent l'école

catholique de Keshina, chez les Ménomenee, d'autres qui la fréquenteront encore, les nouveaux convertis et ceux qui s'adjoindront à eux, tout cela donne une espérance fondée de voir un jour dans cette Réserve une congrégation catholique assez nombreuse. Un grand nombre, plus de cent d'entre eux, ont en différentes occasions exprimé à Monsieur le curé de Freedom le désir de se faire catholiques, Il est vrai que plusieurs ont fait cette déclaration à la suite de quelque belle cérémonie, telle que la procession de la Fête Dieu, séduits en quelque sorte par le côté extérieur de la religion, par la splendeur de son culte, mais nous savons que Dieu se sert souvent des sens pour agir sur l'âme, et une fois qu'ils auront connu la beauté, la solidité des croyances catholiques, ils s'attacheront à cette divine religion. Puissent-ils en être les dignes enfants comme leurs pieux ancêtres qui jadis ont illustré par leurs vertus la chrétienté naissante de Laprairie et du Sault St-Louis ! S'il en est ainsi, l'auteur de ces lignes s'estimera heureux d'avoir été choisi de Dieu pour faire entrer dans l'Eglise les prémices de la tribu des Onéidas en les instruisant et les préparant à la grâce du baptême, et ce sera pour lui une consolation d'avoir été le premier prêtre qui ait offert le Saint Sacrifice et fait couler le sang de la divine Victime sur cette terre livrée depuis de si longues années à l'hérésie et à l'infidélité. Ce sera un nouvel accomplissement de l'oracle du Prophète: "*Laetabitur deserta et invidet et exultabit solitudo et florebit quasi liliū. Germanus germinabit et exultabit lætabunda et laudans, (Is., ch. 35).* La terre qui était déserte et sans chemin se réjouira, la solitude tressaillera d'allégresse et fleurira comme le lis. Elle produira des germes abondants et éclatera en accents de joie et de louange." Puissent ces vœux et ces louanges se réaliser.

(A suivre).

## CONSULTATIONS

Depuis l'office du matin du Vendredi-Saint jusqu'à celui du Samedi-Saint, le Saint-Sacrement est conservé aussi privément que possible ; et l'on se contente de tenir une seule lampe allumée devant le Tabernacle où il repose.

Les offrandes que les fidèles font à l'occasion de la visite des Reposoirs le Jeudi-Saint doivent être recueillies, sans qu'on

appelle leur attention par aucun bruit incompatible avec le religieux silence que des circonstances si solennelles exigent.

C'est en frappant une pierre que l'on doit se procurer le feu nouveau du Samedi-Saint. La rubrique du missel le commande expressément : *Excultitur ignis de lapide*. La première oraison de la Bénédiction inculque la même loi, et en donne la raison spirituelle : La pierre d'où jaillit le feu représente Jésus-Christ, frappé pendant sa passion, et devenu la lumière du monde : *Deus, qui per Filium tuum, angularem scilicet lapidem, claritatis tuæ ignem fidelibus contulisti,...* etc.

Le Reposoir où le Saint-Sacrement est conservé depuis l'Office du Jeudi-Saint jusqu'à celui du Vendredi-Saint n'est pas un sépulcre, mais un trône, érigé en l'honneur de la Sainte Eucharistie. Tout appareil lugubre est donc absolument prohibé par les lois de l'Eglise ; et l'on doit l'orner de lumières et de tentures, comme quand le Saint Sacrement est solennellement exposé. L'expérience montre que des précautions spéciales doivent être prises pour prévenir les accidents du feu.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

**France.** — Deux riches volumes, contenant les noms de plus de 82,000 familles du Canada et des Etats-Unis, sont arrivés au monastère de la Visitation de Paray. Ils ont été déposés quelque temps sur l'autel du Sacré-Cœur, puis réunis à tant d'autres reçus auparavant et religieusement conservés dans la chambre de la Bienheureuse, transformée en oratoire, dans l'intérieur du couvent.

— Nous apprenons de touchants détails sur l'emploi que le regretté cardinal Pecci a voulu faire de sa fortune prixée, qui ne s'élevait d'ailleurs qu'à 200,000 francs. Dans la dernière visite qu'il fit à son auguste frère, au mois de décembre 1889, comme il sentait sa fin approcher, il lui apporta tout l'argent dont il disposait, en le priant d'en prélever une part sur la célébration des messes de *requiem*, une autre au profit d'œuvres charitables, et la troisième pour les pensions à assigner à sesviteurs. Quant

à sa riche bibliothèque, il avait demandé au Pape d'en faire don à l'Académie romaine de Saint-Thomas-d'Aquin, ce qui sera prochainement exécuté.

— Ce trait piquant est extrait des "Annales de l'Union catholique" de l'île Maurice :

"Voulez vous rire, vous aussi, ma bien chère Révérende Mère ? Imaginez-vous que l'évêque protestant de Hong-Kong vient d'inventer une nouvelle doctrine à la mode du pays, c'est bien le cas de le dire. Il a fait tout une belle circulaire afin de démontrer qu'à la Cène, Notre-Seigneur avait choisi les productions les plus simples et les plus communes : du pain et du vin, parce que le froment et la vigne étaient abondants en Palestine. " Mais, a-t-il ajouté, s'il eût été en Chine, il se fût certainement servi de thé. Désormais donc, à la Cène, nous emploierons cette boisson chinoise et nous n'aurons plus besoin de vin." En élargissant la conclusion, nos bons bretons pourraient se servir de cidre, et les Allemands faire la Cène à la bière. "

— *L'Univers* extrait ce qui suit d'un sermon tout récent du Rév. Robert Court, D. D, un des ministres presbytériens les mieux connus. Le texte du discours était le *Magnificat* :

"Tous les bons protestants, dit le Dr Court, devraient vénérer et honorer la Sainte Vierge, non seulement à cause de son caractère personnel, mais parce qu'elle est la sainte mère de Dieu. Je dirai que, pour mon compte, il y a longtemps que j'ai appris à aimer et à honorer Marie. Jusqu'à ce que l'horloge du temps frappe la dernière heure, les générations après les générations l'appelleront spécialement bénie et bienheureuse. Et pourquoi ? A cause de son Fils. L'incarnation est le dogme central du christianisme ; c'est comme un système de vérité qui conduit au salut, et une forme touchante de dévotion envers Dieu. Niez la maternité divine, ou refusez lui la place d'honneur qu'elle mérite, la théologie devient une simple philosophie et vos églises de simples clubs de dilettante.

— *La religion catholique dans une province de la Chine.* Mgr Bullé de la Compagnie de Jésus, évêque de Botra et vicaire apostolique au Tohély-Sud-Est, vient d'écrire à Mgr l'évêque d'Arras une lettre dont Sa Grandeur veut bien faire profiter les lecteurs de la *Semaine religieuse* diocésaine.

A cette lettre, datée du 28 novembre 1889, nous empruntons les renseignements suivants :

“ Je pense que Votre Grandeur serait heureuse d'apprendre que les païens se convertissent ici en masse ; il a fallu nous contenter de 610 baptêmes d'adultes en un an ; ce n'est pas moins, proportion gardée, que dans les autres parties de la Chine, mais c'est bien peu ! Les 2,172 catéchumènes font espérer plus.

Nous avons au moins la consolation d'avoir augmenté encore le nombre des petits païens baptisés et d'arriver au chiffre de 11,818...

Voici un résumé de nos principaux ministères dans le vicariat du Tchély-Sud Est, pendant l'année apostolique 1888 :

Chrétientés ou stations (parfois très petites)	528
Eglises, chapelles ou oratoires communs	401
Lieux de prières appartenant à des particuliers	85
Nombre de chrétiens	36.859
Catéchumènes (non baptisés)	2.172
Adultes baptisés dans l'année	610
Petits païens baptisés dans l'année (morts en grand nombre)	11.818
Confessions annuelles	21.852
Confessions de dévotion	74.312
Elèves (garçons) dont 707 internes	1.468
Elèves (filles) dont quelques internes	428
Associés de l'Apostolat de la prière, dont un bon nombre sont aussi associés du Sacré-Cœur	6.700
Associés du Carmel (scapulaire)	12.564
Associés du rosaire	3.200

Pour le moment nous sommes assez tranquilles, mais on dit que l'entourage du jeune empereur n'est guère favorable à la religion et aux Européens.”

**Angleterre.** — L'entente est faite entre les libéraux et les Irlandais sur la question de l'éducation gratuite. Les écoles catholiques resteront sous le contrôle spirituel des autorités religieuses.

**Japon.** — L'empereur a prohibé le duel comme une pratique barbare et des peines graves ont été édictées contre ceux qui n'observeraient pas le nouveau décret.

---

### AUX PRIÈRES.

M. Louis Ethier, Joliette. Joseph Senez, Montréal.

# B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

**Le dimanche :**

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 " "

---

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex, Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.**

**Vin de Messe** approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

**Satisfaction garantie.** Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.,**  
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

---

## CHAPLEAU FRERES

IMPRIMEURS

Livres et Pamphlets. Factums, Circulaires. Entetes de Compte. Etc.

Specialités:—POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

103 RUE ST. URBAIN.

---

## CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

**MENEELY & CIE.,**

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

**HUGH RUSSEL,**

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



**LIVRES** Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

**GRANGER FRERES,**

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise  
Notre-Dame, Montreal.

**VICTOR THERIAULT**

**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**

16½ et 18, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

**QUERY FRERES**

**ARTISTES-PHOTOGRAPHES**

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**FERRONNERIE A BON MARCHÉ**

Avant son déménagement au No 6 Rue St-Laurent,  
au mois d'AVRIL PROCHAIN

**10 a 25 pour cent D'ESCOMPTE**

Chez L. J. A. SURVEYER, 1588, Notre-Dame.

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097, RUE NOTRE-DAME.

**J. H. WALKER**

**DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS**

ETABLI EN 1850

182, RUE ST-JACQUES, Montréal.

**FONDERIE DES ARTISANS**

FONDÉE EN 1870

**DAY & DEBLOIS**

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises,  
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons  
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-  
tures et Balustrades en fonte pour Toits, Tourel-  
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures  
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE,

MONTREAL

# LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Très Réduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

## MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté  
de la dite église, près Montréal, P. Q.

## MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS-EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et  
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King

MONTREAL, P. Q.

# LOTÉRIE NATIONALE

## CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-troisième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 16 Avril 1890, à 2 Heures P. M.

**VALEUR des LOTS : \$50,000,00**

**GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000**

### NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de	.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do	.....	2,600.00	2,000.00
1	do	.....	1,000.00	1,000.00
4	do	.....	500.00	2,000.00
10	do	.....	300.00	3,000.00
30	Ameublements	.....	200.00	6,000 05
60	do	.....	100.00	6,050.00
200	Montres d'or	.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent	.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette	.....	5.00	5,000.00

**2307 lots valant . . . . . \$50,000.00**

**\$1.00 LE BILLET**

**S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.**

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

## A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé  
une spécialité. En Gros et en Détail.

**1940, RUE NOTRE-DAME, 1940**  
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**



## GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en  
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

**OUVRAGE GARANTI**

**PRIX LES PLUS BAS.**

**JOS. ROBERT & FILS**  
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,  
MANUFACTURIERS DE  
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :  
BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**  
ETABLIE EN 1825.  
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

**C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR**  
TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24  
MONTREAL.

ETABLIE EN 1850.

**A. HURTEAU & FRERE,**  
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE  
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
TELEPHONE No. 106.  
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
TELEPHONE No. 1404.

**JOS HUSEREAU** PLOMBIER, FERBLANTIER,  
Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER  
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,  
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,  
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.